

**Question orale de Pierre-Yves JEHOLET, Député, à  
Monsieur Magnette, Ministre-Président, sur les  
panneaux rétro-éclairés**

Monsieur le Ministre-Président,

Lors de votre dernière interview accordée au Trends, vous avez annoncé la suppression de tous les panneaux rétro-éclairés parce qu'ils consomment beaucoup et qu'aucune entreprise wallonne ne les produit.

Les réactions ne se sont pas fait attendre : Touring a tout d'abord jugé votre décision de très mauvaise, la Flandre l'a également condamnée et ensuite, c'est votre Ministre des travaux publics, lui-même, qui vous rétorquait que « les trois quarts des panneaux lumineux installés en Belgique sont fabriqués en Wallonie ».

Suite à cette polémique, votre cabinet a rétropédalé en annonçant que ce n'était qu'une hypothèse.

Pourriez-vous clarifier vos propos ? Pourquoi annoncer d'avoir pris une telle décision alors que votre cabinet affirme le contraire ? Allez-vous adopter la même attitude pour tout ce qui n'est pas produit en Wallonie ?

Je vous remercie pour vos réponses.

## **Jenny Baltus-Möres, sur le projet Interreg V A Projet N-Power**

Dans le cadre du Programme Interreg V A la ville d'Eupen, à côté des villes de Verviers, Seraing et de Liège fait partie des candidats du projet N-Power.

Comme le service urbanisme de la ville d'Eupen vous a déclaré dans son courrier du 22 septembre 2016, il s'agit d'un co-financement de la part de la Région wallonne pour l'aménagement d'un parc dans le quartier du « Bergviertel », au centre d'Eupen.

Ce quartier représente 9% de la population eupenoise et compte aujourd'hui plus de 50 nationalités différentes. Un échange entre les cultures s'est avéré difficile et rare, car il s'agit d'un quartier en transition.

Le projet N-Power est établi dans l'axe 3 « Inclusion sociale et Formation » dans laquelle l'activité suivante est prévue : Développement des projets intégrés pour la réhabilitation des zones rurales et urbaines, comme les quartiers durables. Comme projet pilote la ville d'Eupen envisage l'aménagement d'un parc en collaboration avec les habitants du quartier. Le parc est situé en plein cœur du quartier, un réaménagement peut jouer un rôle important dans la redynamisation du quartier et du pôle de communication.

Le projet total s'élève à 362.606,00€ dont un tiers est prévu pour l'aménagement du parc.

Monsieur le Ministre, le Gouvernement wallon envisage-t-il un co-financement de 40% pour ce projet comme il l'avait prévu pour les autres villes candidates, donc 20% de co-financement par le Ministre de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire et 20% par le Ministre des Pouvoirs locaux et de la Ville, respectivement ?

En tant que Ministre de l'environnement et de l'aménagement du territoire, débourserez-vous les 20% liés à vos compétences pour la concrétisation de ce projet ?

Je vous remercie pour vos réponses.

**Question orale de Laetitia BROGNIEZ, Députée, à Paul Furlan, Ministre des infrastructures sportives sur le Plan Piscine.**

Les communes et les régies communales autonomes ont été invitées à répondre à l'appel à projets lancé dans le cadre du plan piscine. Ce plan est une opportunité pour celles-ci de rénover leurs piscines qui en ont réellement besoin.

**L'appel à projet a été lancé en Octobre 2016 et l'ensemble des dossiers doivent être rentré pour le 1<sup>er</sup> Mars au plus tard. Vous le concéderez, ce délai est extrêmement court par rapport à l'enjeu du plan piscine. Dans certaines communes, le stress monte car il n'est pas certain qu'elles seront toutes dans les délais pour bénéficier de cette opportunité qui ne risque plus de se reproduire avant de nombreuses années.**

Monsieur le Ministre ,

Prolongerez-vous le délai de rentrée des dossiers du Plan Piscine ?

Pourriez-vous faire le point des dossiers qui seraient déjà rentrés ?

**L'enveloppe budgétaire sera-t-elle suffisante pour répondre à l'ensemble des demandes ?**

Comment prioriserez-vous les dossiers ?

Je vous remercie pour vos réponses.

Question orale de Monsieur Jean-Luc Crucke, Depute-Bourgmestre, à Monsieur Paul Furlan, Ministre des Pouvoirs Locaux et de la Ville, sur "Les détournements au sein du CPAS de Tournai"

Voici quasiment deux ans, le CPAS de Tournai faisait l'actualité suite à un détournement de 3,5 millions d'euros. Une instruction judiciaire fut évidemment ouverte.

Questionné à plusieurs reprises sur le sujet, le Ministre s'est limité à déclarer qu'il ne disposait pas d'informations complémentaires

Si le temps judiciaire peut être long, il est anormal que le silence administratif continue à couvrir ce dossier.

La Wallonie s'est-elle constituée partie civile ? Quand ? A-t-elle invité ses conseils à consulter le dossier ? Quand et quel fut le résultat ?

A défaut de constitution de partie civile, pourquoi ce geste n'a-t-il pas été posé ?

Quelle pression le Ministre fait-il sur l'autorité tournaisienne pour disposer des informations utiles ?

Pourquoi le Ministre n'est-il pas plus proactif dans le dossier ?

Question orale de Monsieur Jean-Luc Crucke, Député-Bourgmestre, à Monsieur Paul Furlan, Ministre de l'Energie, sur " l'essoufflement de l'éolien wallon "

EDORA tire la sonnette d'alarme et constate que l'année 2016 fut pénible pour le secteur éolien confronté à des recours de plus en plus nombreux devant les juridictions. Cette progression insuffisante met en péril les objectifs européens auxquels est astreint le gouvernement wallon pour 2020.

Le Ministre partage-t-il l'inquiétude ?

Peut-il faire le point sur la situation et les perspectives ?

Quelles sont les mesures de correction avancées ? Quelle est la dynamique mise en place ?

Un travail préalable de resensibilisation du public n'est-elle pas indispensable ?

Question orale de Monsieur Jean-Luc Crucke, Député-Bourgmestre, à Monsieur Paul Furlan, Ministre des Pouvoirs Locaux et de la Ville, sur "Le Grand Prix Samyn (GPS)"

Épreuve cycliste renommée, le GPS est aujourd'hui entaché par un détournement de fonds de **plus de 100.000€ dont s'est rendue coupable une élue socialiste.**

Le Ministre confirme-t-il les faits et a-t-il pris des mesures particulières suite aux révélations ? Lesquelles ?

La Wallonie participe-t-elle d'une quelconque manière à l'organisation de l'épreuve ?

Laquelle ? Des subventions sont-elles allouées ? De quelle importance et comment ont-elles évoluées sur les 10 dernières années ? Quel en est le bénéficiaire ? Comment l'affectation et l'utilisation est-elle vérifiée par la Wallonie quant à l'aide versée et par qui ? Des difficultés étaient-elles apparues ? Quand et lesquelles ?

La Wallonie s'est-elle constituée partie civile ? Des actions sont-elles envisagées sur le plan judiciaire ? Lesquelles ?

Comment le Ministre envisage-t-il l'avenir de l'épreuve et la participation de la Wallonie ?

Question orale de Monsieur Jean-Luc Crucke, Député-Bourgmestre, à Monsieur Paul Furlan, Ministre de l'Énergie, sur « La rencontre avec Engie »

Après avoir rencontré le Ministre-Président et le Ministre de l'Économie, c'est le Ministre de l'Énergie qui s'est mis à la table de l'entreprise Engie et il semble que les sujets évoqués n'aient pas manqué !

Le stockage de l'énergie et Co2, le burden sharing, l'avenir de l'éolien et la stabilité de la législation face au recours devant la justice européenne .....

Le Ministre peut-il faire le point sur l'entretien, les dossiers évoqués et les engagements pris ?

**Question orale de Virginie Defrang-Firket à Paul Furlan, Ministre des Pouvoirs locaux, sur la possibilité pour les petites communes d'engager leur propre directeur financier**

Le 22 décembre 2016, le Gouvernement wallon adoptait un arrêté portant exécution de l'article L1124-21, §1<sup>er</sup> du Code de la démocratie locale et de la décentralisation. Désormais, grâce à cet arrêté, les communes comptant 10.000 habitants et moins ont la possibilité, via le conseil communal, de créer l'emploi de directeur financier. Néanmoins, l'article du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, qui entre ainsi en vigueur, exclut la possibilité que deux petites communes engagent le même directeur financier.

**Pourquoi deux petites communes qui souhaiteraient disposer d'un directeur financier plus proche, plus présent, que le receveur régional ne peuvent-elles engager le même directeur financier qui répartirait son temps de travail entre les deux entités ?**  
Une modification du code pour permettre ce cas de figure est-elle envisagée ?

**Avec cette possibilité ouverte aux petites communes, l'avenir des receveur régionaux semble incertain.**

Dans le cas, certes théorique, où une majorité de petites communes déciderait d'engager un directeur financier, que deviendront les receveur régionaux actuellement en poste et nommés ?

Des examens seront-ils encore organisés pour la sélection de receveurs régionaux ?

Des périodes de transition durant laquelle un receveur régional écope un directeur financier nouvellement nommé en vertu de l'article L1124-21§1<sup>er</sup> 2° sont-elles prévues ?  
Comment celles-ci peuvent-elles être organisées ?

**Question orale de Virginie Defrang-Firket à Paul Furlan,  
Ministre du Logement, sur les avancées en matière de  
Community Land Trust**

Je vous ai déjà interrogé à plusieurs reprises au sujet des projets de Community Land Trust (CLT) et de leur mise en œuvre.

Pouvez-vous faire l'état du dossier et des projets wallons à ce niveau ? Votre position, ou celle du Gouvernement, a-t-elle évolué depuis ma dernière question en juin 2016 ? Y a-t-il eu des avancées, de quelque nature que ce soit, depuis cette date ?

Qu'en est-il de la sécurité juridique du concept même de CLT dans le droit wallon ?

Cette notion est-elle, aujourd'hui, applicable chez nous ?

Dans le cas contraire, des modifications législatives ou décrétales sont-elles à l'étude ?

Si demain, une « association » décidait de mettre en œuvre un CLT, sans demander de subsides à la Wallonie, pourrait-elle le faire ?

Question orale de Monsieur Jean-Luc Crucke, Député-Bourgmestre, à Monsieur Paul Magnette, Ministre-Président, sur « La consultation du Parlement britannique dans le Brexit »

La Cour Suprême britannique a tranché et le Parlement du "Royaume Uni" devra consulter le Parlement avant d'enclencher le Brexit.

A l'heure d'une Europe de plus en plus souffrante, cette nouvelle est interprétée différemment, mais permet aussi de laisser place à une dose d'espoir.

Quelle est la lecture du Ministre-Président ?

Comment positionne-t-il la Wallonie dans le débat et quelles sont les démarches entreprises ?

A-t-on une idée plus précise des répercussions rencontrées par la Wallonie suite à l'annonce du Brexit après référendum ? Le Ministre-Président peut-il étayer sa réponse ?

**Question orale, de Gilles Mouyard, député, à monsieur Paul Magnette, Ministre Président du Gouvernement wallon, sur « les emplois éventuellement menacés en Belgique par la nouvelle politique américaine ».**

Monsieur le Ministre Président, vous n'êtes pas sans savoir que le vendredi 20 janvier dernier monsieur Donald Trump est devenu le 45<sup>ème</sup> Président des Etats-Unis. Comme annoncé durant sa campagne, ce nouveau chef d'état entend redessiner les contours des accords commerciaux, liant les Etats-Unis au reste du monde.

Aujourd'hui, les USA appliquent une taxe moyenne de 2,1% sur les importations européennes. Mais si la nouvelle administration américaine suit les promesses électorales de son Président elle pourrait faire grimper ce taux à 5%, voire même 15% temporairement.

Dans « De Tijd » on pouvait lire dernièrement que si le nouveau président américain instaurait des droits de douane plus élevés comme il l'avait promis, de 1.200 à 5.000 emplois seraient mis en péril en Belgique.

De plus, de telles mesures protectionnistes pourraient également avoir un impact sur la croissance de l'économie européenne et donc de facto sur la croissance de notre royaume. Ainsi d'après les simulations effectuées par un professeur d'économie internationale de la KUL, la croissance de notre pays pourrait connaître une récession de 0,1 à 0,42%.

Monsieur le Ministre Président, quelle est votre analyse de cette situation ? Que comptez-vous faire pour éviter une augmentation des droits de douane aux USA ? Travaillez-vous déjà de concert avec l'Union européenne et les différents niveaux de pouvoir en Belgique pour soutenir nos exportations vers les USA ? Plus précisément, quel serait l'impact d'une augmentation des droits de douane aux USA pour notre région ? Quels sont les secteurs de notre économie qui seraient touchés en premier lieu ?

Monsieur le Ministre Président, je vous remercie pour vos réponses.

Gilles MOUYARD  
Député